

Réunion du 17 mai 2025

Compte-rendu de réunion

Maison Régionale des Sports - TOMBLAINE

Participants :

Éric DELMOTTE	Président
Gabrielle NEX	Vice-Présidente
Cécile SCHLOTTER	Secrétaire
Simon ROBY	Trésorier
Stéphane JOUNIAUX	Communication
Julien MAHIEUX	
Céline CARROY	
Lucie HASENFRATZ	
Delphine DAVIDOU	
Antoine ROTH-VOUAUX	

Membre du Comité Directeur représenté :

Delphine DAVIDOU représentée par Julien MAHIEUX
Jordan AKREMANN représenté par Éric DELMOTTE
Dominique LAMOURETTE représenté par Céline CARROY
Jérôme FELDER représenté par Cécile SCHLOTTER
Aude RAULET représentée par Gabrielle NEX
Delphine BERGMANN représentée par Antoine ROTH-VOUAUX
Marc FOURCART représenté par ?

Le président ouvre la séance à 9h30, en remerciant les participants pour leur présence.

Ordre du jour :

1. Préparation de l'AG
2. Commissions
3. Questions diverses

1. Préparation de l'AG

Projets réalisés en 2025

Création de 3 compétitions, pour décerner les champions de la LEGE. L'idée étant de faire tournoi ces compétitions sur les 3 régions, en 2026, le Championnat Féminin se déroulait en Champagne – Ardennes (hippodrome de Reims ?), le Rapide & Blitz en Alsace, et le Championnat Jeunes en Lorraine (Custines ?)

Le Championnat Féminin de la Grande Région (8 et 9 mars) n'a fait déplacer que 31 joueuses à Saint-Max. La formule sera revue en 2026, avec une conférence proposée le samedi aux joueuses du Grand-Est, suivi d'un tournoi Rapide le dimanche.

Achat de matériel

La LEGE a fait l'acquisition de 200 jeux, sous-jeux et pendules destinés aux compétitions Grand-Est.

Éric propose 2 solutions pour leur localisation :

- Les jeux sont tous stockés au même endroit (Éric se propose que ce soit chez lui, lieu central au niveau de la LEGE)
- Les jeux sont répartis dans les 3 ZID (50 en Champagne – Ardennes, 50 en Lorraine et 100 en Alsace).

⇒ **VOTE : choix de la 2^{ème} solution : retenue à l'unanimité**

Il reste à trouver un responsable du matériel (Dominique ?) et réaliser un inventaire.

Les jeux pourront être utilisés pour des tournois privés, en prêt libre, avec un chèque de caution.

Feuilles de parties

La LEGE a fait l'acquisition de 60000 feuilles de parties. Une partie sera distribuée aux CDJE qui les répartiront dans les clubs pour les Interclubs et les coupes FFE.

Les clubs pourront acheter des paquets à la LEGE au prix d'achat de 15€ par paquet de 500 feuilles.

Ce stock sera à renouveler tous les ans (40000 feuilles par an), avec l'éventuelle possibilité d'un partenariat avec le Crédit Mutuel.

Revalorisation du tarif des licences

Suite à la revalorisation du montant des licences A par la FFE (leur prix n'ayant pas augmenté depuis 9 ans), il a été demandé aux ligues de simplifier également leurs tarifs.

Mais afin de ne pas trop pénaliser les petites catégories, qu'il faut plutôt fidéliser, Éric propose que dans un 1^{er} temps, on s'oriente vers 3 tarifs : U8 à U12, U14 à U20 et adultes, au lieu des 4 actuels, et qu'on arrive à 2 tarifs (1 jeunes – 1 adultes), à l'horizon 2029.

Finances

Présentation des comptes de résultats sous forme analytique.

Proposition de passer les indemnités des directeurs de groupe de N4 de 40 à 80€

⇒ **VOTE : accepté à l'unanimité**

Le CDJE 67 a demandé 2 fois la subvention pour l'organisation des qualificatifs jeunes en 2024 ; la manifestation étant organisée à des moments et en des lieux différents, au vu du nombre de joueurs.

Cette subvention sera à revoir.

⇒ **VOTE DU BUDGET : accepté à l'unanimité**

Création d'un emploi de Développement

Éric nous présente le plan de financement de l'emploi d'Agent de Développement pour accompagner les CDJE et les clubs dans leur développement (aide à la création de dossiers ANS, collectivités, partenariat...)

Cet emploi serait financé par les aides de la FFE et de l'ANS les 3 premières années, puis de l'augmentation du prix des licences, et l'emploi serait rémunéré à raison d'1 jour ½ par le club de Chalons, pour y travailler en direct.

L'emploi serait également financé indirectement, par la rétrocession, à raison de 10% du montant, suite à l'obtention de l'aide après la création d'un dossier par un club / CDJE.

2. Commissions

Pôle Espoir Régional

La commission Jeunes travaille à la mise en place d'un Pôle Espoir Régional, pour remplacer les actuelles aides faites aux CDJE. La formation se ferait sous forme de stages (en distanciel et en présentiel), pour les jeunes sélectionnés en fin de saison issus de toute la région, et pour les accompagner jusqu'au prochain championnat de France.

3. Divers

Demande d'aide exceptionnelle

Éric nous soumet une demande exceptionnelle faite par le club de Mulhouse pour une équipe ayant accédé à la finale du Top 12 Féminin. Il demande 800 €.

⇒ **VOTE : la demande est rejetée à l'unanimité**

Démission Delphine Bergmann

Delphine Bergmann a fait part de sa décision de démissionner de la LEGE ; ses obligations auprès du CDJE 67 et auprès de son club lui prenant déjà beaucoup de temps. Elle va cependant continuer à travailler pour la commission Développement de la pratique Féminine, en y représentant l'Alsace. La commission est reprise par Gabrielle.

Charlotte GUERBER, 1^{ère} suppléante, ayant refusé d'intégrer le Comité Directeur, Éric a proposé le poste à Valérie BARON.

La réunion est clôturée à 11h15

Éric DELMOTTE
Président

Cécile SCHLOTTER
Secrétaire